

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

WINHAM, Gilbert R. *The Evolution of International Trade Agreements*. Toronto, University of Toronto Press, 1992, 165 p.

par Daniel Leduc

*Études internationales*, vol. 24, n° 4, 1993, p. 894-896.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/703253ar>

DOI: 10.7202/703253ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

les, dans la mesure où elle sert à marquer la détermination de l'État qui la brandit et à faire pression sur l'État cible. Par conséquent il est nécessaire d'identifier les facteurs juridiques ou para-juridiques qui conduisent les États à recourir ou à ne pas recourir à des contre-mesures (p. 119). Parmi ces «éléments contextuels» on peut citer les difficultés d'ordre structurel, les effets contre-productifs des contre-mesures pour les États qui les exercent, le faible impact d'un exercice de contre-mesures, et le risque d'escalade (pp. 120-126).

Pour mieux cerner la nature de contre-mesures en tant qu'instruments de négociation (pp. 126-131), il eût fallu les situer dans le contexte d'une théorie ou des théories globales de la négociation internationale, c'est-à-dire qu'il eût fallu une démarche s'inspirant autant de la science politique que de la science juridique. Au contraire l'auteure se borne, dans la dernière partie, à examiner les conditions juridiques de recours à des contre-mesures (pp. 133-200), ce qui entraîne de nombreuses redites par rapport aux deux premières parties. Enfin la conclusion (pp. 201-212), nous apparaît comme un résumé, plutôt qu'une véritable conclusion qui ouvre de nouvelles perspectives sur le sujet. Une bibliographie soigneusement établie et un index analytique accompagnent l'étude, apparats critiques que l'on rencontre trop rarement dans les ouvrages de langue française pour qu'ils méritent d'être remarqués.

Alfredo C. ROBLES, Jr.

Département de science politique  
Wellesley College, Wellesley, Mass.

WINHAM, Gilbert R. *The Evolution of International Trade Agreements*. Toronto, University of Toronto Press, 1992, 165 p.

Ce livre de Gilbert R. Winham fait partie d'une littérature déjà abondante qui a étudié, depuis un certain nombre d'années, les difficultés rencontrées à l'aboutissement de l'Uruguay Round. En effet, avec cet ouvrage, l'auteur veut apporter une explication nouvelle aux origines de la crise de confiance chez les États à l'endroit du régime du GATT, de même qu'aux problèmes vécus dans les présentes négociations multilatérales sur le commerce. Ainsi, pour comprendre l'état actuel des choses en matière de commerce international et de réglementation, l'auteur propose de replacer ces questions dans une dimension historique afin d'examiner les raisons d'existence des accords sur le commerce dans le monde pré-moderne et moderne. Cette approche, selon l'auteur, doit servir à répondre à une question centrale à son ouvrage : Quel est le rôle des accords sur le commerce dans le système moderne de l'État-Nation ? (p. 24)

C'est pourquoi, à partir d'une mini-synthèse historique développée dans le chapitre 1, Winham veut nous démontrer essentiellement deux choses. Tout d'abord, depuis l'époque des premières civilisations les nations ont toujours cherché à établir des rapports commerciaux servant à créer la richesse d'une part (théorie de Ricardo) et, d'autre part, à encourager les communications entre elles. Ensuite, le succès de ces relations imposait des règles que chacune des parties s'engageait à suivre.

Sur la base de ces deux réalités historiques, Winham soutient en conclusion du premier chapitre : que les accords sur le commerce à l'ère moderne, auxquels a contribué largement le régime du GATT depuis 45 ans, ont permis de réduire les incertitudes et de promouvoir la stabilité des échanges commerciaux (p. 21). Par ailleurs, la souveraineté des États-Nations en cette matière a été réduite au nom de certaines normes de fonctionnement au niveau international. En concluant le chapitre 1, l'auteur met fin à ce qui est véritablement le cœur du sujet de l'ouvrage.

Dans le chapitre deux, Winham met en relief certains facteurs tels que le nationalisme (p. 33), les groupes d'intérêts (p. 34) et les attitudes négatives à l'endroit du commerce international (p. 38) pour justifier la brisure, dans les années 30, du système d'échanges commerciaux multilatéraux élaboré dans la décennie précédente. Sur cette base justificative, l'auteur souligne que le régime actuel du GATT, en dépit de certaines difficultés vécues depuis quelques années, ne risque pas de vivre une telle cassure (p. 42). Cet argument est cependant discutable car Winham s'empresse lui-même de faire remarquer, que le retour à des politiques nationalistes chez les États et à des approches dans les négociations fondées sur le bilatéralisme affaiblissent l'actuel régime du GATT, centré sur la non-discrimination et le multilatéralisme.

Par ailleurs, après avoir abordé les principes fondamentaux qui régissent le GATT au sein du chapitre 3, Winham attaque la question des négociations de l'Uruguay Round et s'interroge sur les raisons pour lesquelles

celles-ci sont menacées d'échec (p. 73). Après avoir passé en revue les divers sujets négociés aux différentes tables et mis l'accent sur les progrès et les difficultés dans les pourparlers, l'auteur met en perspective le fait que la crise de l'Uruguay Round, centrée par les médias sur la querelle des produits agricoles entre les États-Unis et la Communauté économique européenne, était quasi inévitable compte tenu du peu de progrès véritable accompli dans les autres secteurs de cette négociation multilatérale (p. 87). Néanmoins Winham souligne qu'un échec de l'Uruguay Round n'entrainera pas le régime actuel du GATT, mais conduira davantage les États à un unilatéralisme dans leur politique commerciale (p. 103). Il donne à cet égard l'exemple des États-Unis et de l'adoption du règlement super 301.

Cet ouvrage ne s'adresse en aucune façon à des experts préoccupés par les questions touchant le régime du GATT et la libéralisation des échanges commerciaux. Certains novices pourront peut-être y trouver des renseignements généraux sur la crise de cette institution qui menace l'avenir du commerce multilatéral. En fait, Gilbert R. Winham a rédigé un texte somme toute peu original, ne contenant que du matériel réchauffé et sans grande unité. Ainsi, nous retrouvons à l'intérieur de cet ouvrage plusieurs thèmes d'étude formant un composé assez hétérogène et difficile à suivre. La logique sur laquelle repose le déroulement du discours et l'enchaînement des chapitres ne sont pas très évidents. Par ailleurs, l'argumentation voulant que le système actuel d'échanges multilatéraux soit davantage à l'épreuve des cassures, comme celles

vécues dans les années 30, est loin d'être convaincante. En effet, l'auteur met en évidence la nature des difficultés que doit affronter l'actuel système des années 90, notamment le retour chez les États à une politique mercantile dans le processus des échanges commerciaux (p. 113). En définitive, la seule originalité que je retiens est la perspective historique du chapitre 1 qui met en évidence les besoins et la volonté des nations d'échanger entre elles, et ce depuis la nuit des temps.

Daniel LEDUC

*Département de science politique  
Université Laurentienne, Sudbury, Canada*

#### ÉTUDES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

FELD, Verner J. *The Future of European Security and Defense Policy*. Boulder-London, Lynne Rienner Publishers-Adamantine Presse Limited, 1993, 192 p.

Le débat sur l'avenir de la sécurité européenne est certainement l'un des plus complexes et des plus intéressants parmi ceux qu'a fait naître la fin de la guerre froide. Plusieurs organisations multilatérales (UEO, OTAN, CSCE, CE), complémentaires ou concurrentes selon le point de vue, se côtoient au sein de «l'architecture de sécurité européenne», dont la forme définitive reste encore à établir. C'est dans ce débat que s'inscrit l'ouvrage du professeur Werner J. Feld, qui cherche à déterminer, parmi les multiples options proposées, quel système de sécurité semble le plus efficace et le mieux adapté pour l'Europe occidentale.

L'auteur se range parmi les «européanistes», ceci au sens où il privilégie un système de sécurité construit autour de la Communauté européenne plutôt que de l'OTAN, trop souvent perçue comme un moyen de maintenir la dépendance de l'Europe vis-à-vis des États-Unis. Il ne s'agit cependant pas d'un réquisitoire ou d'un texte polémique, mais plutôt d'une évaluation rigoureuse des intérêts des États européens et de la volonté exprimée par les dirigeants et la population.

Les premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à brosser un portrait de la situation actuelle et à présenter certains éléments qui orientent la réflexion sur l'avenir de la sécurité européenne. L'auteur traite notamment de l'évolution de l'OTAN depuis 1991, des forces et faiblesses de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, de la renaissance de l'Union de l'Europe occidentale, ainsi que des implications des récents développements touchant à l'Union politique et économique. La reconstruction du système de sécurité est devenue incontournable, ceci non seulement pour l'adapter au nouveau contexte politique de l'Europe de l'après-guerre froide, mais aussi pour répondre aux pressions de l'opinion publique, de plus en plus favorable à l'établissement de l'Union politique et d'une politique de sécurité commune.

Si la création d'un système de sécurité autour du noyau de la Communauté européenne semble répondre aux intérêts d'une partie importante de la classe politique et de la population européenne, cette option n'est pas sans poser de sérieux problèmes. Comme le souligne l'auteur à